



NORMALISATION

3 catégories de vêtements de protection :

- Catégorie 1 : contre les risques mineurs
- Catégorie 2 : contre les risques importants
- Catégorie 3 : contre les risques mortels

NORME GÉNÉRALISTE : EN 340

Elle définit les exigences générales applicables aux vêtements de protection comme par exemple : l'ergonomie, l'innocuité, le système de taille, le marquage...



Important : EN 340 ne peut pas être utilisée seule. Elle sera toujours accompagnée d'une autre norme.

NORME CONCERNANT LA SIGNALISATION : EN 471



EN 471 définit les surfaces nécessaires aux trois classes de vêtements haute visibilité.

CLASSE	FLUORESCENT EN M ²	RÉTRORÉFLÉCHISSANT EN M ²	CARACTÉRISTIQUE COMBINÉ
1	0.14	0.10	0.20
2	0.50	0.13	pas autorisé
3	0.80	0.20	pas autorisé

Plus le chiffre est grand, meilleure sera la visibilité du porteur.

NORMES CONCERNANT LA PROTECTION FEU



EN 14116 : cette norme remplace EN 533.

Les vêtements de protection conformes à cette norme protègent les utilisateurs **contre tout contact occasionnel et de courte durée avec des petites flammes.**



EN ISO 11612 : cette norme remplace EN 531.

Cette norme fournit les exigences de performances des articles d'habillement pouvant être portés pour un large éventail d'utilisation finale. Elle détermine également les exigences supplémentaires des vêtements destinés à protéger les utilisateurs contre les métaux en fusion. C'est une norme très complète qui se complète des tests suivants :

- A :** Propagation de flamme: essai du caractère auto-extinguible (essai obligatoire)
 - B :** Chaleur par convection: isolation en cas de contact avec une flamme
 - C :** Chaleur radiante: isolation en cas de contact avec une résistance chauffante
 - D :** Isolation en cas de projection d'aluminium en fusion
 - E :** Isolation en cas de projection de fonte en fusion
- Plus le chiffre est grand, meilleure sera la protection pour la caractéristique spécifique



EN ISO 11611 : cette norme remplace EN 470.

Cette norme est destinée aux soudeurs dans l'industrie. Grace à son paragraphe 4 « conception » et son annexe, elle permet de créer des vêtements adaptés aux travaux de soudage et elle classe les opérations de soudage en fonction des différentes techniques :

Classe 1 : technique de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes

Applications : Soudage au gaz / Soudages TIG et MIG / Soudage microplasma / Fraisage / Soudage par points / Soudage MMA (avec baguette enrobée de rutile)

Classe 2 : technique de soudage manuel avec formation de grosses projections de métaux

Applications : Soudage MAG / Soudage MIG (high current) / Soudage à l'arc / Découpage plasma / Découpage oxygène / Soudage MMA (baguette de base ou avec baguette enrobée de cellulose) / Pulvérisation thermique

NORMES CONCERNANT LES RISQUES CHIMIQUES



EN 13034 : TYPE 6

Cette norme donne les exigences relatives aux vêtements de protection chimique qui offrent une protection limitée, en cas de présence d'éclaboussure accidentelle.

EN 13982 : TYPE 5

Cette norme donne les exigences relatives aux vêtements pour une protection en présence de particules solides et mesure les seuls limites de pénétration interne.

EN 14605 : TYPE 3 et 4

Cette norme donne les exigences relatives aux vêtements dont les

éléments de liaison sont étanches aux liquides ou aux pulvérisations.

EN 943-1 : TYPE 2

Cette norme donne les exigences de performance des combinaisons de protection chimiques ventilées et non ventilées, non étanches au gaz avec air respirable sous surpression.

EN 943-2 : TYPE 1

Cette norme donne les exigences de performances des combinaisons de protection chimique étanches aux gaz destinées aux équipes de secours. Pour une utilisation dans un environnement hautement toxique.

NORMES CONCERNANT LES RISQUES CHIMIQUES



L'indication **Type 1** peut être complétée des indications suivantes :
1a : Vêtements étanches au gaz avec appareil à air comprimé dans la combinaison
1b : Vêtements étanches au gaz avec appareil à air comprimé en dehors de la combinaison

1c : Vêtements étanches au gaz raccordés à une source de surpression externe
1aET : 1a pour équipes de secours (ET)
1bET : 1b pour équipes de secours (ET)

NORMES CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LA CONTAMINATION RADIOACTIVE



EN1073-1-2

Elle rassemble les exigences de performance pour des vêtements conçus pour donner une protection CONTRE LA CONTAMINATION RADIOACTIVE (particules solides)

Partie 1 : vêtements ventilés
Partie 2 : vêtements non ventilés

NORMES CONCERNANT LES AGENTS BIOLOGIQUES



EN 14126

Elle rassemble les exigences de performance pour des vêtements conçus pour donner une protection contre les agents biologiques.

NORMES CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LE FROID ET LES INTEMPÉRIES



EN 14058

Cette norme donne les exigences et les méthodes d'essai de performance des vêtements simples, pour la protection du corps contre les environnements modérément froids.

descendant sous les 5 degrés Celsius.

Le pictogramme est complété par les niveaux suivant :

- A :** Isolation thermique (niveau de performance A ou B)
 - B :** Perméabilité à l'air (niveau de performance 0 à 3)
 - C :** Etanchéité à l'eau (niveau de performance 0 à 3)
- Plus le chiffre est grand, meilleure sera la protection pour la caractéristique spécifique.

EN 342

Ici, nous trouvons les exigences et méthodes d'essai de performance des ensembles des vêtements destinés à protéger les utilisateurs des environnements froids. Ici, il s'agit d'environnement à une température

NORMES CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES



EN 343

Cette norme spécifie les exigences nécessaires aux vêtements de protection contre les intempéries (pluie, neige) brouillard et humidité du sol.

Le pictogramme est complété par les niveaux suivant :

- A :** étanchéité à l'eau
 - B :** résistance à la vapeur d'eau
- Plus le chiffre est grand, meilleure sera la protection pour la caractéristique spécifique.

NORMES CONCERNANT LES RISQUES MECANIQUES



EN 14404

Cette norme est destinée aux personnes travaillant souvent à genoux et qui ont besoin d'une protection mécanique efficace.



EN 381

Cette norme et ses annexes concernant les parties distinctes du corps, sert à élaborer des vêtements destinés aux utilisateurs de tronçonneuses.



EN 510

Ici, ce sont les risques de happement qui sont pris en compte. En effet, le travail au contact de certaines machines-outils peut provoquer des accidents graves si le vêtement n'est pas approprié.



EN ISO 13998

Cette norme apporte les spécificités nécessaires aux tabliers, pantalons, vestes portés lors d'utilisation de couteaux à main.

NORMES CONCERNANT LES RISQUES ELECTRIQUES



LES RISQUES ELECTROSTATIQUES : EN 1149-5

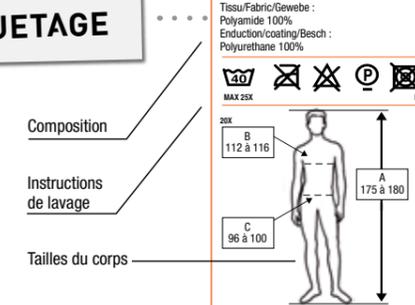
Il s'agit des risques que peut engendrer l'électricité statique. Cette norme donne les exigences des matériaux et de conception des vêtements.



LES RISQUES LORS DE TRAVAUX SOUS TENSION : EN 61482-2 (EN 61482-1-1 et la EN 61482-1-2)

Il s'agit des risques engendrés par un arc électrique

ETIQUETAGE



MARQUAGE

